

Inventaire et priorisation de zones humide sur le bassin versant de l'Yères





SOMMAIRE

- Historique de l'inventaire
- Priorisation sur les critères écologiques
- Priorisation avec l'ensemble des fonctionnalités

1- L'EPTB de l'Yères et le SAGE

➤ Syndicat qui s'étend sur 39 communes

Compétences:

- La lutte contre les ruissellements et les inondations
- La préservation des zones humides



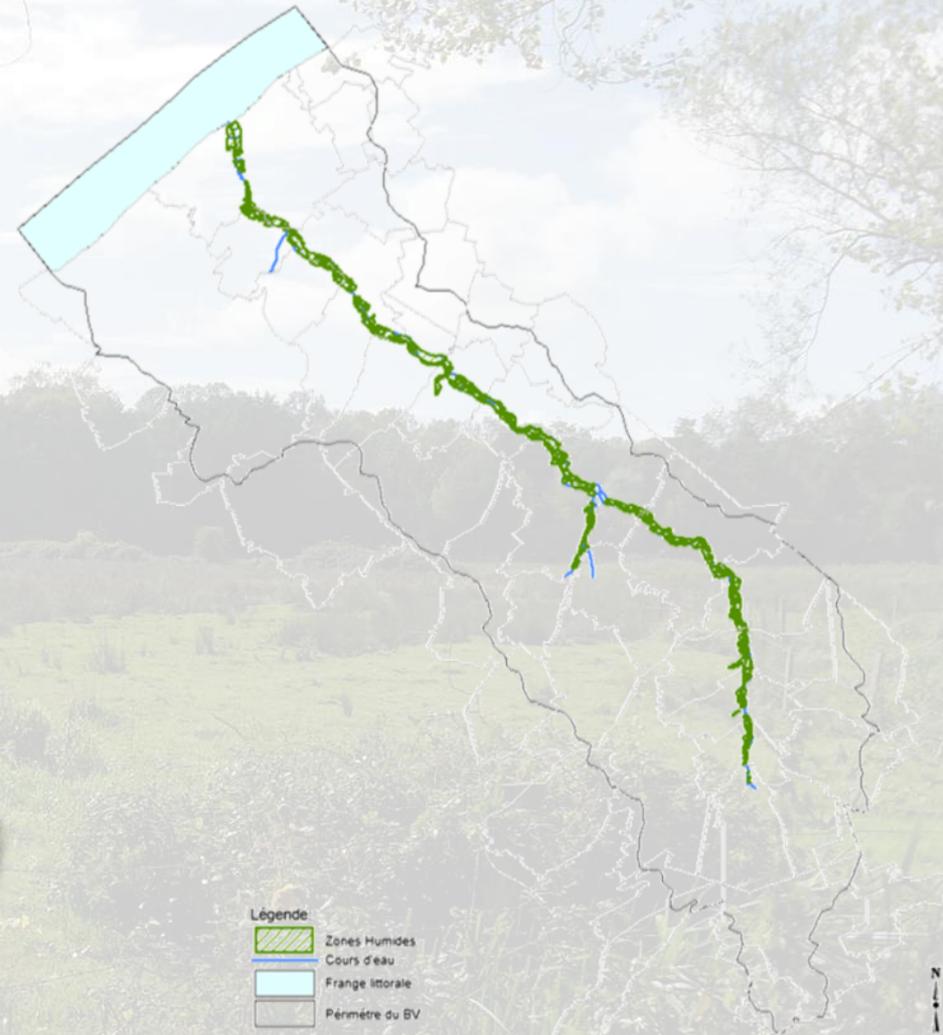
Autres missions confiées par l'Etat et les Collectivités:

- Elaboration du SAGE
- Animation du Site Natura 2000
- Lutte contre les pollutions diffuses dans les zones de captages
- Sensibilisation du grand public



1-Présentation du BV – localisation des ZH

- Lit majeur de l'Yères
- **775 ha** de ZH
- Typologie diversifiée:
 - Prairies humides
 - Boisements humides
 - ZH perchées littorales
 - 20^{ne} de mares chassées ou non
 - Prés salés



Echelle 1/180 000. EPTB 2016

- Fonctionnalités variées

2-Inventaire des zones humides

- Externalisé – ALISE (2010)
- 2 phases:

Délimitation et confirmation de l'enveloppe
via les élus et la toponymie

1) Botanique



Priorisées
de 1 à 4
328 ha
Soit **43%**
des ZH totales

2) Pédologie



Non Priorisée
445 ha



2 phases pédologiques de
terrain liées aux évolutions
Arrêtés ministériels

- Représentent moins de 4% du bassin
- Inventaire précis
- Inventaire validé par l'ensemble des partenaires
- Le zonage a été validé par délibération par chacune des 14 communes

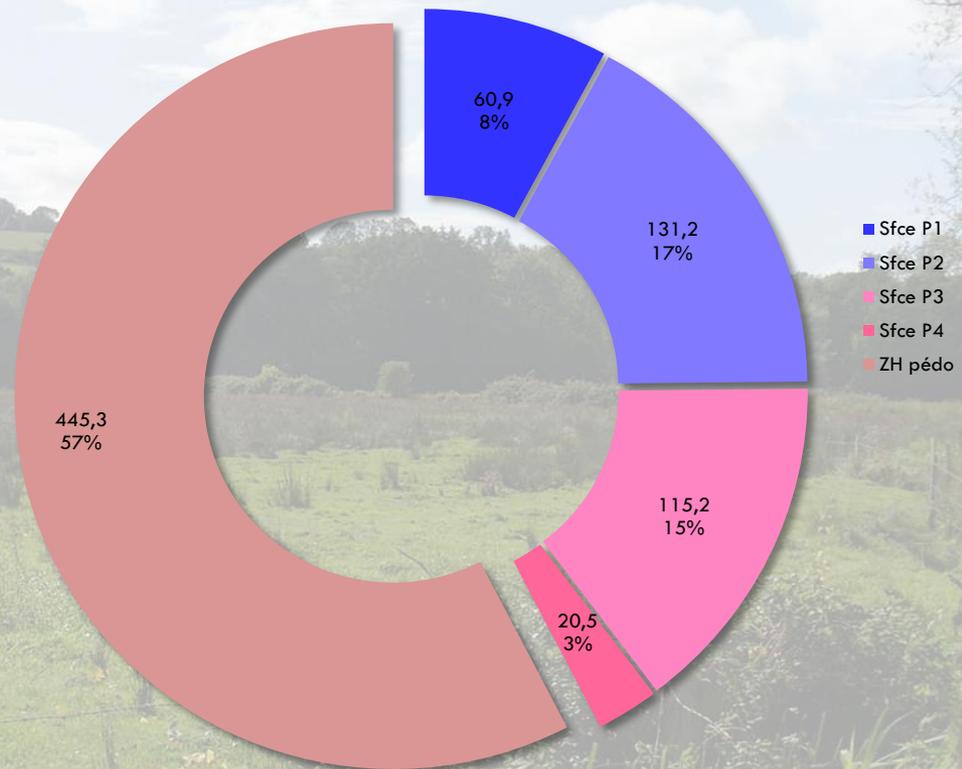
- 
- A landscape photograph showing a green field with a fence in the foreground. The field is filled with various green plants and grasses. In the background, there is a line of trees and a blue sky with white clouds. The image is slightly faded, and there is a semi-transparent text overlay in the center.
- Première phase de priorisation

2-Priorisation des zones humides critères écologiques

Critères écologiques:

- Présences d'espèces d'intérêt
Habitats d'intérêts Natura 2000
- Etat de conservation
- Menaces à courts termes
connues (urbanisation,
plantations, abandons de
pratiques)

Proportion des ZH priorisées sur les 773 ha de ZH recensés
-2010 dans l'étude Alise



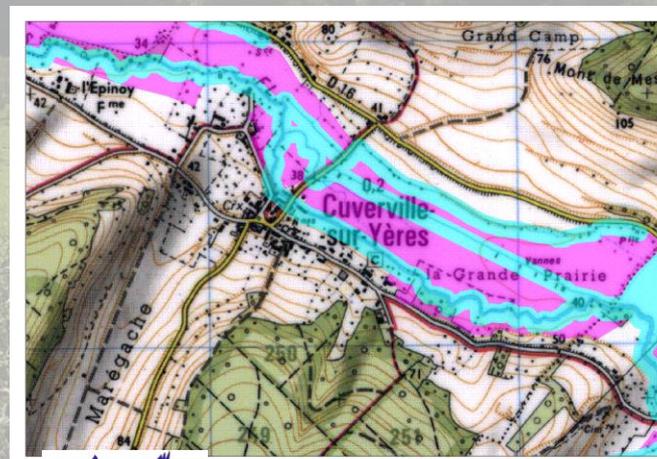
2-Incidence de ces phases

Incidence de l'inventaire et de la priorisation

➔ Echelle pertinente car cadastrale, facilité d'intégration dans les documents d'urbanisme

➔ Concertation avec les élus et les organismes professionnels pour étendre le site Natura 2000 « cours d'eau »

- Rôle important dans l'écologie du cours d'eau Habitats d'Espèces et parfois Habitats (Forêt alluviales, Mégaphorbiaies, prairies de fauche...)



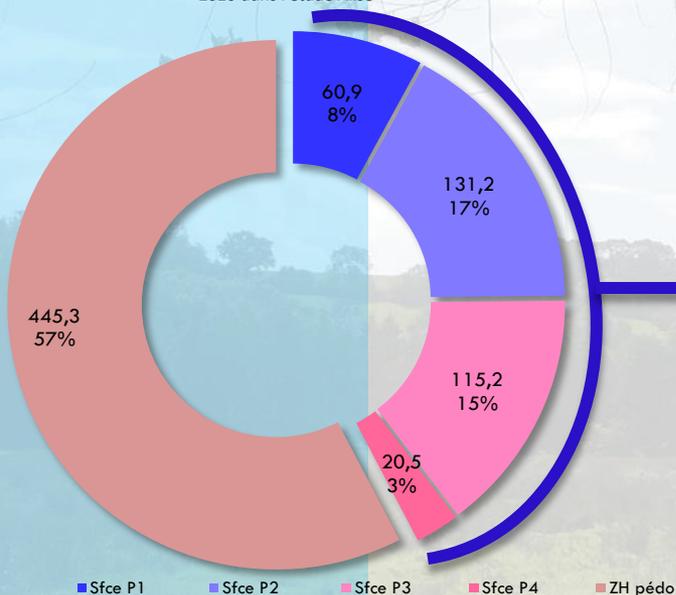
- 
- **Seconde phase de priorisation**

2-Priorisation des zones humides

● Etude de la gestion des ZH priorit es

Proportion des ZH priorit es sur les 773 ha de ZH recens es

-2010 dans l' tude Alise



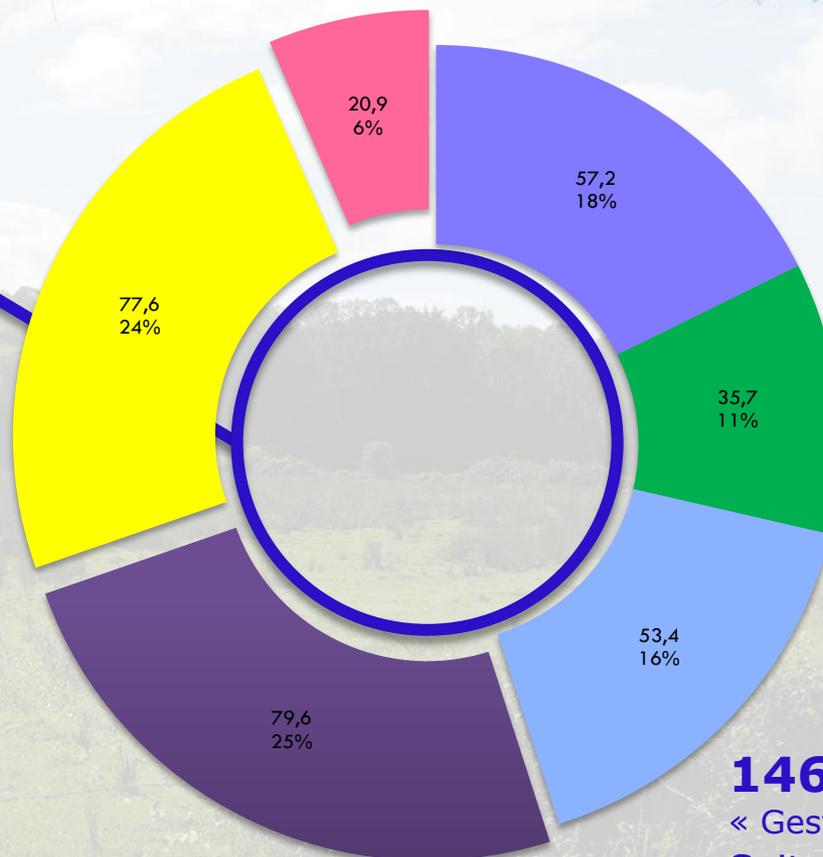
328 ha

de priorit es

Soit **43%** des ZH totales

Bilan de gestion des ZH Priorit es

(superficies en ha)



146 ha

« Gestion optimis e »

Soit **44%** des ZH priorit es

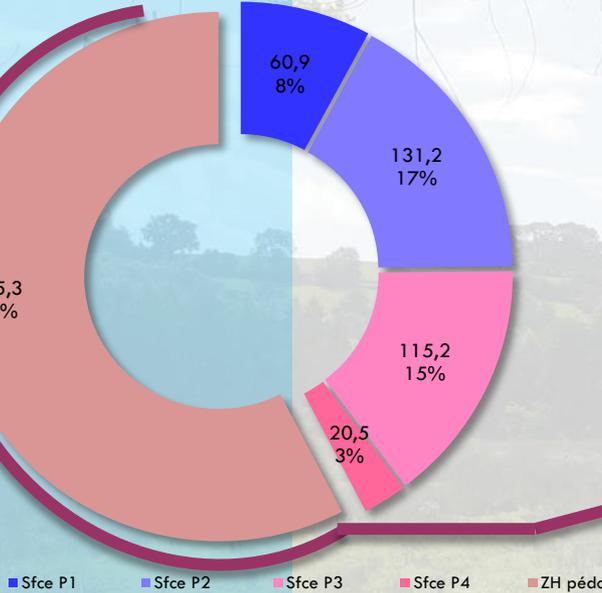
■ acquisition-PDG ■ Boisement alluvial ■ MAEC z ro intrant ■ MAE extensive ■   contrat ■ Destruction/d gradation

2-Priorisation des zones humides

● Estimation de l'état des ZH pédo

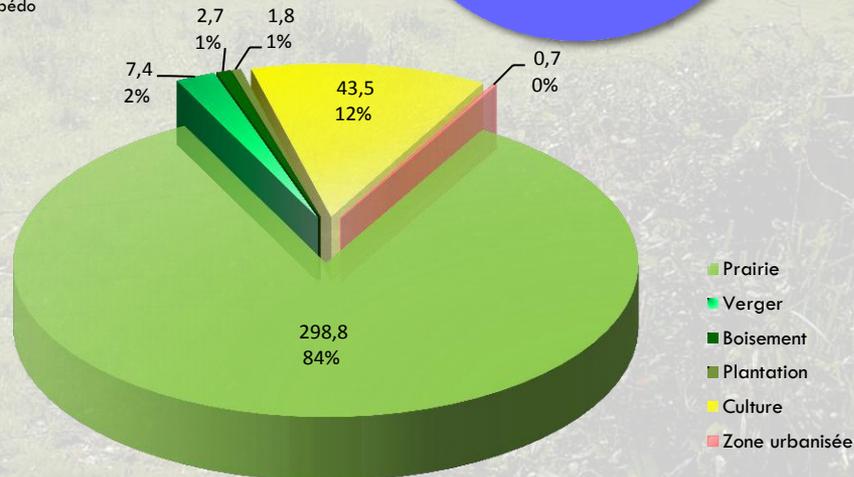
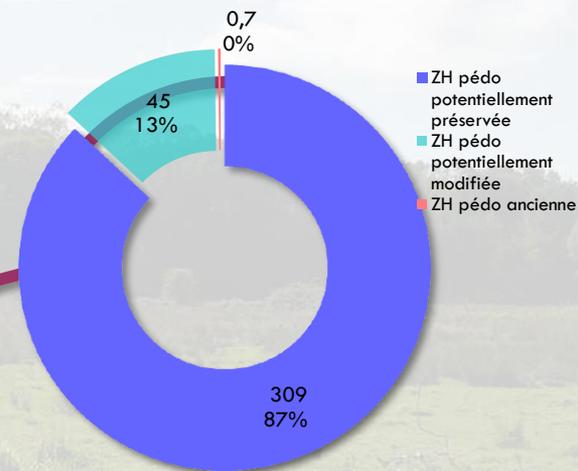
Proportion des ZH priorisées sur les 773 ha de ZH recensés

-2010 dans l'étude Alise



445 ha
non priorisés
Soit **57%** des ZH totales

Estimation de l'état de conservation des ZH pédo - (ALISE 2010)



Répartition des ZH pédo par typologie (superficie en ha - OCS)

2-Evolution de la Priorisation ALISE

κ Nouvelle priorisation proposée:

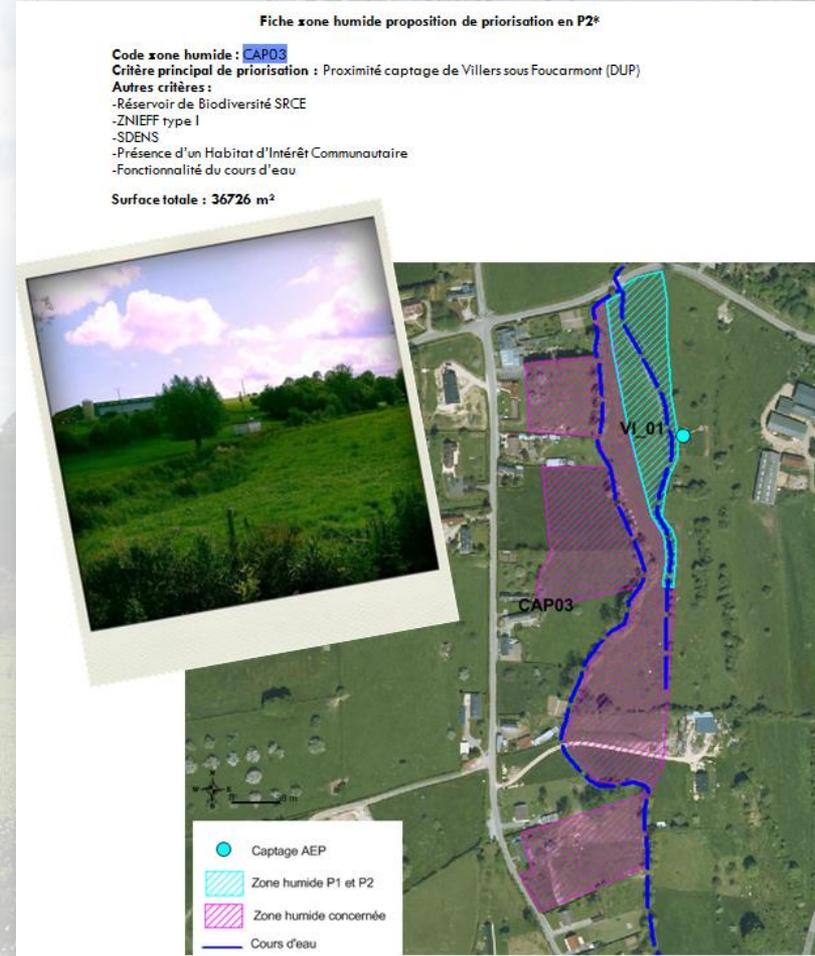
- λ les « **CAP** » : Captage AEP : gestion des ZH identifiées dans les PPR de captages dans leur DUP respective.

RÉFÉRENCE SDAGE 2016-2021 DÉFI 6

D6.87 ET D6.89

Préserver les fonctionnalités des ZH/
Établir un plan de reconquête

Service rendu attendu:
Autoépuration



κ Nouvelle priorisation proposée:

λ les « **STEP** » : Rejet de STEP : gestion des ZH tamponnant les rejets de stations d'épuration.

RÉFÉRENCE SDAGE 2016-2021 DÉFI 6

D6.87 et D6.89

Préserver les fonctionnalités des ZH/
Etablir un plan de reconquête

Service rendu attendu:
Autoépuration

Fiche zone humide proposition de priorisation en P2*

Code zone humide : **STEP01**

Critère principal de priorisation : Rejet de station d'épuration (Foucarmont)

Autres critères :

- Fonctionnalité du cours d'eau
- Expansion de crues

Surface totale : **13180 m²**



κ Nouvelle priorisation proposée:

λ les « **INV** » : Espèces invasives : gestion des ZH concernées par la présence d'espèces invasives afin d'en limiter leur prolifération, puis d'éviter le comblement de la ZH associée.

Référence SDAGE 2016-2021 Défi 6

D6.92 / D6.94-

Définir et mettre en œuvre une stratégie d'intervention pour limiter les espèces invasives et exotiques / intégrer la problématique dans les programmes de gestion

Service rendu attendu:

**Biodiversité et
continuité écologique**

Fiche zone humide proposition de priorisation en P2*

Code zone humide : **INV01**

Critère principal de priorisation : Présence d'espèces invasives (Saint-Martin-le-Gaillard)

Autres critères :

- Réservoir de Biodiversité SRCE
- Fonctionnalité du cours d'eau
- Expansion de crues

Surface totale : 65 393 m²



κ Nouvelle priorisation proposée:

- λ les « **GEF** » : Gestion d'ensembles fonctionnels : priorisation de parcelles humides insérées dans un ensemble de ZH de P1 ou P2 de 2010.

RÉFÉRENCE SDAGE 2016-2021 DÉFI 6

D6.87 et D6.89

Préserver les fonctionnalités des ZH/
Etablir un plan de reconquête

Service rendu attendu:
**Biodiversité et
continuité écologique**

Fiche zone humide proposition de priorisation en P2*

Code zone humide : **GEF02**

Critère principal de priorisation : Gestion d'un ensemble fonctionnel (Grandcourt)

Autres critères :

-Fonctionnalité du cours d'eau

Surface totale : 64 667 m²



κ Nouvelle priorisation proposée:

λ les « ZEC » : Zones d'expansion de crue : gestion des ZH participant à la régulation hydraulique des ruissellements, notamment lorsqu'elles sont localisées en amont de l'enjeu « population ».

RÉFÉRENCE SDAGE 2016-2021 DÉFI 6

D6.64- Préserver et restaurer les espaces de mobilité du cours d'eau et du littoral -Service rendu :

Tamponnement hydraulique

Fiche zone humide proposition de priorisation en P2*

Code zone humide : **ZEC01**

Critère principal de priorisation : Expansion de crue (Saint-Martin-le-Gaillard)

Autres critères :

- Réservoir de Biodiversité SRCE
- ZNIEFF type I et SDEMS
- Fonctionnalité du cours d'eau
- Présence d'un Habitat d'Intérêt communautaire
- Construction illicite

Surface totale : **101 700 m²**



2-Evolution de la Priorisation ALISE

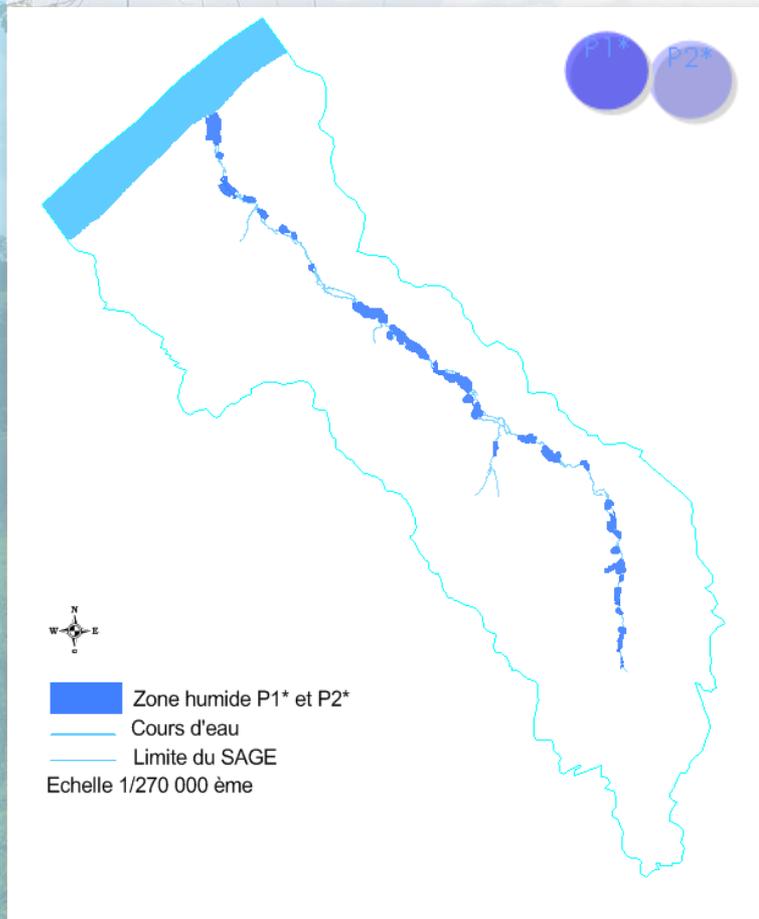
κ Bilan de la Nouvelle priorisation proposée:

1) Bilan des P1* et P2*

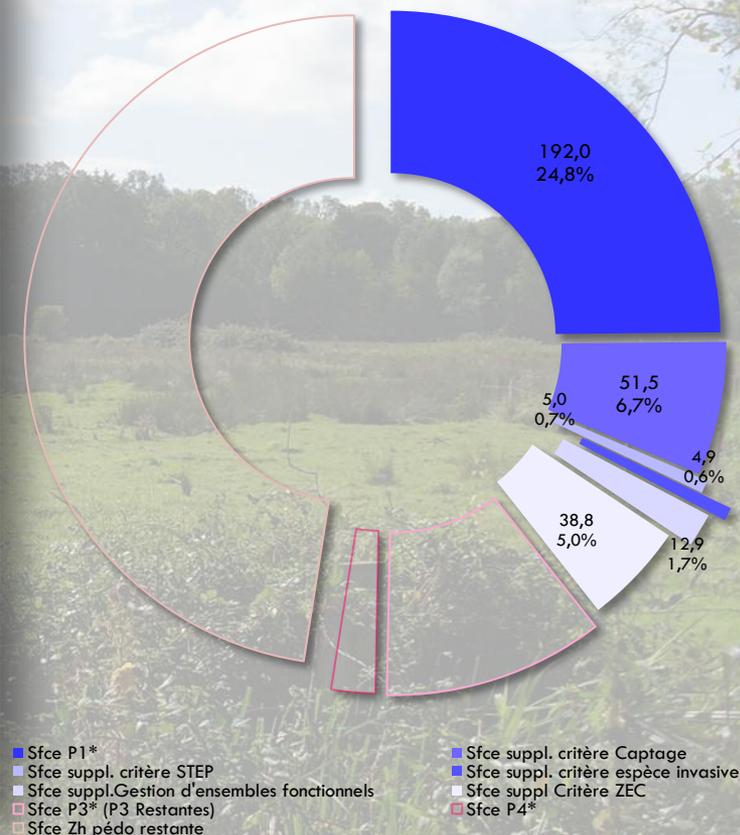
QUELQUES CHIFFRES

Cette priorisation
écologique et
Nouveaux
critères = 309 ha
soit ~40% Stot

dont 113 ha
supplémentaires R/
priorisation 2010



Répartition des nouvelles priorisations sur les 773 ha de ZH recensés
-2010 dans l'étude Alise



3- Incidence de la priorisation

- Prise en compte de l'ensemble des « services rendus »
- Réalisation d'un plan de gestion « rivière et zone humide »
- Poursuite et renforcement des actions dans le SAGE en élaboration:
 - *Réalisation de plan de gestion avec divers partenaires*
 - *Programme pluriannuel d'acquisition de ZH*
 - *Avis relatifs aux documents d'urbanismes (PC, CU, élaboration des PLU, SCOT...)*
 - *Contractualisation de MAE – aide à la gestion (Zérophyto, maîtrise de la fertilisation)*
 - *Participation à la réalisation/révision DUP captage et avis de retournement*
 - *Sensibilisation/ouverture des ZH au public*



SAGE
Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Vallée de l'Yères

